

Image not found or type unknown



Prise en compte de la prime pour l'emploi pour l'aide juridique ?

Par **serge74**, le **07/04/2015** à **20:11**

Bonjour,

Je voudrais savoir si la prime pour l'emploi que j'ai touchée en 2014 compte dans mes ressources 2014 pour savoir le niveau de l'aide juridictionnelle auquel je pourrais avoir droit ?

Merci d'avance
Serge